

Approbation n° 26-323 du 25 août 2026

Société : DANONE

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 18.000.000.000 €.

Nota :

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 26-064 le 24 mars 2026 et incorpore par référence certaines sections du rapport financier semestriel au 30 juin 2026 ainsi que le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes.